

CHARTRE DU CNPL

Le but du CNP Loudéac est d'associer les adhérents vers un même objectif :

- Réussite pour le club et un climat de bonne entente pour tous.
- Le CNPL est en priorité, un club à vocation de compétition sportive.

I) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parents, il vous est possible de rentrer dans le Conseil d'Administration composé de gens bénévoles, désintéressés, dévoués, attachés à leurs couleurs, leur club et qui permettent aux nageurs de toutes disciplines et entraîneurs, d'atteindre les résultats escomptés.

Présentez vous pour cela aux élections lors de l'assemblée générale.

Vous pouvez aussi participer à l'organisation des compétitions et déplacements :
chronométrage, matériel, speaker, secrétariat, accompagnateurs, ... en un mot, aidez vos nageurs.

En cas de besoin d'information, ne pas hésiter à poser des questions et à consulter le tableau se trouvant dans les tribunes.

II) ENTRAÎNEMENT

- 1) Chaque nageur est tenu d'être sur le bord du bassin 15 minutes avant le début de l'entraînement, pour mettre les lignes (si besoin est), préparer son matériel et recevoir les consignes de l'entraîneur.
- 2) Toute arrivée en retard devra être justifiée auprès de l'entraîneur.
- 3) Tout départ anticipé devra être notifié à l'avance à l'entraîneur par les parents.
- 4) Chaque nageur doit respecter le programme d'entraînement, la ligne qui lui est allouée et les consignes spécifiques de l'entraîneur. Nous rappelons que vous êtes là pour vous entraîner et pas autre chose.

☞ Fréquence des entraînements :

Pour la section compétition :
Trois entraînements hebdomadaires, au minimum, sont nécessaires pour une bonne progression chez le nageur. De plus, il est très important de participer à tous les stages proposés (internes ou externes au club) pour pouvoir envisager les meilleurs résultats possibles.

Vous avez un objectif, faites le point sur les temps libres que vous pouvez consacrer à l'entraînement et discutez-en avec votre entraîneur qui vous aidera à planifier vos horaires d'entraînement

☞ Objectif du club:

- 1- Amener un maximum de nageurs au niveau national.
- 2- Faire progresser le club dans le classement national des clubs.
- 3- Constituer une équipe interclubs performante.
- 4- Travailler sur la relève future, en assurant un travail de fond au niveau de l'école de natation.

III) COMPÉTITIONS

- 1) En début d'année, chaque compétiteur recevra son calendrier sportif avec les dates le concernant.
- 2) Chaque compétition fera l'objet d'une convocation avec coupon réponse qui devra être retourné 10 jours avant la compétition.
- 3) Tout nageur se doit de respecter les horaires et lieux de rendez-vous donnés sur les convocations.
- 4) Dès son arrivée, il contacte les responsables (entraîneur ou délégué) et reste avec le groupe.
- 5) Il est indispensable de prévenir les responsables du déplacement de toutes modifications éventuelles. En raison de la responsabilité engagée par le club, il sera demandé une décharge des parents ou du nageur lui même (majeur) pour tout départ du groupe.

-I- Toute absence à une compétition devra être justifiée et signalée dans les plus brefs délais.

-II- Tout forfait dans une épreuve est sanctionné par une amende attribuée au club, aussi, il est obligatoire de fournir un certificat médical. En cas de maladie ou accident le dimanche ou jours fériés, le certificat médical doit être remis aux responsables le lendemain obligatoirement pour être pris en compte. Tout nageur se doit de respecter les consignes de l'entraîneur présent à la compétition

Nous vous rappelons que **le club est contraint de payer tous les forfaits non déclarés et de ce fait tout forfait non justifié d'un certificat médical fera l'objet d'une amende du Comité Directeur et vous serez contraints de payer cette amende.**

-III Toute modification pour un motif non recevable entraînant un changement dans les réservations, frais d'engagement, restauration, hôtellerie, transport, effectués par le club et donnant lieu à des frais inutiles, sera supportée par le sociétaire.

-IV Un nageur ne sera engagé en compétition que lorsqu'il aura régularisé les formalités d'admission (cotisation, signature de la charte et de la licence, certificat médical, ...)

Nous vous remettrons l'imprimé Licence FFN et vous vous invitons à prendre connaissance des garanties de l'assurance FFN au dos de

cet imprimé Cet imprimé doit nous être retourné au club complété et signé de la part du Licencié.

-V- Les nageurs ne seront engagés aux compétitions qu'au regard de l'assiduité aux entraînements et au niveau de natation acquis. L'entraîneur et le CA étant seuls juges des engagements.

Des orientations fédérales sont données quant aux entraînements à fournir pour atteindre chaque niveau.

CHACQUE NAGEUR DU PLUS PETIT AU PLUS GRAND, S'ENGAGE POUR LA SAISON SPORTIVE A PARTICIPER A TOUTES LES COMPÉTITIONS DE SON PROGRAMME.

-VI- En ce qui concerne la tenue et le comportement pendant les stages et les déplacements en compétition :

Il est demandé à chaque nageur d'observer un comportement en accord avec l'éthique et la morale sportive.

Il est demandé à chacun de respecter le matériel (hôtellerie, restaurant, transport de location ou voiture particulière, vestiaires, ...) afin de préserver l'image du club.

Toute dégradation volontaire sera à la charge du sociétaire.

En cas de chahut prononcé et non acceptation manifeste de la vie collective, le retour anticipé sera de règle et ce à la charge des familles (celles-ci étant préalablement prévenues).

En cas de restauration en self service, il est demandé de respecter le menu conseillé par l'entraîneur.

Pour maintenir l'esprit du club, il est indispensable que les plus jeunes encouragent les plus âgés et vice versa.

Il est demandé à chaque nageur de porter les couleurs du club lors des compétitions et particulièrement lors des présentations d'équipe et podiums (Tee-shirt, le bonnet du club est obligatoire, ...)

LE CLUB ETANT UN LIEU DE VIE EN COMMUN, ON N'Y TROUVE PAS DE PLACE POUR LES EGOISMES PARTICULIERS, LES COMPORTEMENTS SANS GÈNE, L'INDISCIPLINE SYSTÉMATIQUE OU LE MANQUE DE RESPECT POURRONT ENTRAÎNER DES SANCTIONS, VOIRE L'EXCLUSION.

Je soussigné
assure avoir pris connaissance de la charte du CNPL et m'engage à la respecter.

A Le

Signature du nageur

Signature des parents